



Route Industrielle - Port 5649
76430 Saint-Vigor-d'Ymonville
Tél : 02 35 20 41 62 - Fax :
jecycle@etares-environnement.fr
www.etares-environnement.fr

FICHE D'INFORMATION PREALABLE CARACTERISATION DE BASE

Installation de Stockage de Déchets Inertes de Saint Vigor d'Ymonville

IDENTIFICATION DU CLIENT (*) :

(* A remplir obligatoirement)

N° Client :

Raison sociale :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél : Portable : Fax : Courriel :
Nom du responsable : Fonction :
N° Siret : Code APE : N° TVA Intracommunautaire :

ADRESSE DE FACTURATION SI DIFFERENTE :

Raison sociale :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél : Portable : Fax : Courriel :

IDENTIFICATION DU PRODUCTEUR (*) :

(* A remplir obligatoirement)

N° Producteur :

Raison sociale :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél : Portable : Fax : Courriel :
Nom du responsable du déchet : Fonction :
Activité de l'établissement : N° siret : Code APE :

IDENTIFICATION DES TRANSPORTEURS/COLLECTEURS (*) :

(* A remplir obligatoirement)

n°1
Raison sociale : Nom du responsable :
Adresse :
Code Postal : Ville : N°siret :
Tél : Portable : Fax : Courriel :
N° de récépissé (Cf. l'art. R.541 du code de l'environnement) :

n°2
Raison sociale : Nom du responsable :
Adresse :
Code Postal : Ville : N°siret :
Tél : Portable : Fax : Courriel :
N° de récépissé (Cf. l'art. R.541 du code de l'environnement) :

n°3
Raison sociale : Nom du responsable :
Adresse :
Code Postal : Ville : N°siret :
Tél : Portable : Fax : Courriel :
N° de récépissé (Cf. l'art. R.541 du code de l'environnement) :

Conformément à l'Arrêté Ministériel du 26 avril 1996, un protocole de déchargement doit être établi avec l'entreprise de transport avant toute réception sur le site

Pour tout nouveau véhicule, merci de renseigner l'immatriculation et la tare (véhicule+benne)

Merci d'apporter le plus grand soin pour renseigner les éléments demandés ci-dessous :

Désignation du déchet :

Code nomenclature liste européenne :

Déchets admissibles en ISDI	
Désignations des déchets(ne contenant pas des substances dangereuses)	Codes nomenclature (CED)
Bétons (uniquement déchets de construction et de démolition triés)	17 01 01
Briques (uniquement déchets de construction et de démolition triés)	17 01 02
Mélange de béton, briques, tuiles, céramiques (uniquement déchets de construction et de démolition triés)	17 01 07
Mélanges bitumineux (uniquement après réalisation d'un test démontrant l'absence de goudron)	17 03 02
Terres et pierres, déblais (à l'exclusion de la terre végétale et de la tourbe, les éléments en provenance de sites contaminés uniquement après réalisation d'une procédure d'acceptation préalable)	17 05 04
Matériaux de construction contenant de l'amiante (uniquement les déchets d'amiante liés aux matériaux inertes ayant conservé leur intégrité)	17 06 05*
Terres et pierres provenant uniquement de déchets de jardin et de parcs ; à l'exclusion de la terre végétale et de la tourbe	20 02 02
Verre (sans cadre ou montant de fenêtres)	17 02 02
Verre (triés)	19 12 05
Déchets de nature inerte (uniquement sur résultats d'analyse conformes pack ISDI)	au cas par cas

Activité générant le déchet (source et origine) :

Lieu d'origine / de chantier / de production :

Préciser l'adresse complète :

Processus de production du déchet (description et caractéristiques des matières premières et des produits) :

Y a-t-il eu un traitement du déchet (tri, dépollution, ...) ? Oui Non

Si oui, lequel ?

Composition du déchet :

Des analyses ont-elles été réalisées (cf. la liste des paramètres obligatoires en annexe 2) ? Oui Non

Si oui, références et date :

Apparence du déchet : - Odeur : - Couleur :

- Liquide Solide Granulé Pulvérulent Pâteux – Siccité :

QUANTITE ET LIVRAISON DES MATERIAUX (*) : (* A remplir obligatoirement)

Tonnage prévisionnel : Tonnes

Annuel : A partir du.....

Ponctuel : livraison duau.....

Equipement

Plateau Benne (multi-bennes) Benne type OM

Semi benne à fond mouvant Semi benne basculante

QUANTITE ET LIVRAISON DES MATERIAUX (*) : (* A remplir obligatoirement)



Route Industrielle - Port 5649
76430 Saint-Vigor-d'Ymonville
Tél : 02 35 20 41 62 - Fax :
jerecycle@etares-environnement.fr
www.etares-environnement.fr

FICHE D'INFORMATION PREALABLE CARACTERISATION DE BASE

Installation de Stockage de Déchets Inertes de Saint Vigor d'Ymonville

Conditionnement

- Vrac benne bâchée Balle Big-bags Palettes filmées
 Autres :

Type de véhicule

- Camion-benne Semi-remorque Camion et remorque
 Autres :

ENGAGEMENT DU CLIENT (*) :

(* A remplir obligatoirement)

Le client soussigné :

- **Est co-solidaire du soussigné Producteur – ETARES Environnement se réserve le droit de se retourner vers le client du déchet en cas de défaillance du Producteur**
- **Certifie la conformité et l'exactitude des éléments spécifiés sur cette fiche;**
- **Certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente, s'engage à les respecter et à les accepter sans réserve**

Date - Nom et fonction du responsable (*)

Cachet et signature (*) :

ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR (*) :

(* A remplir obligatoirement)

Le producteur soussigné :

- Certifie qu'il connaît bien son engagement de responsabilité au titre du code de l'Environnement Livre V « Prévention des pollutions, des risques et des nuisances » Titre IV et s'engage à procurer toute information;
- Certifie l'exactitude des résultats d'analyses et des renseignements fournis pour l'identification du déchet;
- S'engage à fournir toute information nécessaire quant à l'identification du déchet et à livrer un produit conforme aux spécifications de cette fiche;
- S'engage à porter à la connaissance des partenaires du circuit d'élimination tout changement qui interviendrait sur le déchet modifiant les indications stipulées sur la fiche;
- S'assure que le transport du déchet est effectué suivant la réglementation et les conditions de sécurité en vigueur (assurances, habilitations, signalisation, bâchages, signature du protocole de déchargement, poids de chargement ...);
- **Est co-solidaire du soussigné Client et certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente d'ETARES Environnement et s'engage à les respecter – ETARES Environnement se réserve le droit de se retourner vers le producteur/détenteur du déchet en cas de défaillance du client.**

L'acceptation du déchet se fera dans le cadre de l'application de la réglementation en vigueur et en particulier de notre Arrêté Préfectoral d'Autorisation d'Exploiter

Date - Nom et fonction du responsable du déchet (*)

Cachet et signature (*) :